

DWS Investment S.A.

DWS Vorsorge Geldmarkt

Rapport annuel 2025

Fonds commun de placement (FCP)
de droit luxembourgeois



Sommaire

Rapport annuel 2025
pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

2 / Informations

4 / Rapport annuel et comptes annuels
DWS Vorsorge Geldmarkt

14 / Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

18 / Informations sur la rémunération des collaborateurs

22 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

Informations

Le fonds cité dans ce rapport est soumis au droit luxembourgeois.

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre, reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées indiquent la **situation au**

31 décembre 2025 (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

L'achat de parts de fonds est basé sur le prospectus de vente et le règlement de gestion actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », accompagnés du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables luxembourgeoises (Lux GAAP) et sur la base de la poursuite des activités.

Cours de souscription et de rachat

Les Cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux porteurs de parts, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. De plus, les Cours de souscription et de rachat seront publiés dans chaque pays de distribution dans des médias appropriés (par ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.).



Rapport annuel et comptes annuels

Rapport annuel

DWS Vorsorge Geldmarkt

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le fonds vise à générer un rendement monétaire approprié en euro, qui est basé sur l'évolution de l'indice de référence (1M EURIBOR). À cet effet, il investit principalement dans des instruments du marché monétaire libellés en euro ou couverts contre le risque de change de l'euro et dans des dépôts auprès d'établissements de crédit. De plus, il peut investir dans des titres à taux fixes et des actifs comparables présentant des échéances résiduelles à court terme (2 ans au maximum et avec une révision du taux sous 397 jours). L'échéance moyenne pondérée des intérêts du portefeuille ne doit en aucun cas excéder six mois.

En 2025, le fonds DWS Vorsorge Geldmarkt a réalisé une plus-value de 2,2 % par part (classe de parts LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (+2,0 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques, telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires

DWS Vorsorge Geldmarkt

Performance des classes de parts comparée à l'indice de référence (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0011254512	2,2 %	9,5 %	8,2 %
Classe TFC	LU1799928095	2,3 %	9,6 %	8,4 %
1M EURIBOR		2,0 %	9,3 %	8,5 %

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 et 3,75 % par an.

L'équipe de gestion du portefeuille a continué d'axer ses placements sur des obligations à taux variable (Floating Rate Notes), dont le coupon est ajusté généralement tous les trois mois au taux d'intérêt en vigueur sur le marché, ainsi que sur des obligations à taux fixe présentant des échéances résiduelles courtes. Ces obligations étant principalement émises par des établissements financiers, les valeurs financières (Financials) ont représenté une grande partie des actifs du fonds. Par ailleurs, des obligations d'entreprises et des Covered Bonds sont venus compléter le portefeuille. Fin décembre 2025, les titres portant intérêt détenus en portefeuille

présentaient une bonne note de crédit Investment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Sur le plan régional, la priorité a été donnée aux émissions européennes et canadiennes.

Du fait de l'orientation de son portefeuille vers des échéances plus courtes, les revenus d'intérêts perçus via des coupons ont constitué l'essentiel du rendement du fonds. Le resserrement des spreads de crédit (Credit Spreads) des Corporate Bonds et Financials en portefeuille a également contribué positivement au résultat de placement du fonds.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce fonds est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables (« Règlement sur la taxonomie ») : les investissements sous-jacents de ce fonds ne prennent pas en compte les critères européens relatifs aux activités économiques durables.

Conformément à l'article 7, paragraphe 1 et paragraphe 2 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, les informations complémentaires suivantes sont publiées concernant ce fonds. L'équipe de gestion du fonds ne prenant pas en compte séparément les effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principales Incidences Négatives) au niveau du fonds, compte tenu de la structure de la stratégie de placement qui ne vise aucune caractéristique écologique et sociale, aucune information supplémentaire sur les principales incidences négatives n'a été fournie dans le rapport annuel.

Comptes annuels

DWS Vorsorge Geldmarkt

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs) :		
Instituts	703 360 094,82	62,44
Autres établissements financiers	87 706 214,06	7,79
Entreprises	50 773 663,63	4,51
Administrations régionales	25 809 050,00	2,29
Administrations centrales	23 577 986,79	2,09
Autre(s)	36 852 162,00	3,27
Total des obligations :	928 079 171,30	82,39
2. Avoirs bancaires	191 010 856,28	16,96
3. Autres éléments d'actif	3 181 322,67	0,28
4. À recevoir au titre d'opérations sur parts	4 338 170,61	0,39
II. Engagements		
1. Autres engagements	-218 963,89	-0,02
2. Engagements découlant d'opérations sur parts	-56 045,43	0,00
III. Actif du fonds	1 126 334 511,54	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Vorsorge Geldmarkt

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						660 237 983,96	58,61
Titres portant intérêt							
0,5000 % ABN AMRO Bank 19/15.04.26 MTN (XS1982037696)	EUR	5 470	5 470		% 99,4820	5 441 665,40	0,48
3,8750 % ABN AMRO Bank 23/21.12.2026 MTN (XS2637963146)	EUR	4 000	4 000		% 101,5280	4 061 120,00	0,36
2,6260 % ABN AMRO Bank 24/15.01.2027 MTN (XS2747616105)	EUR	4 300	4 300		% 100,3400	4 314 620,00	0,38
2,3970 % ABN AMRO Bank 25/25.02.2027 MTN (XS3009627939)	EUR	5 500	5 500		% 100,0840	5 504 620,00	0,49
2,2530 % Air Liquide Finance 25/05.11.2027 MTN (FR0014013VS5)	EUR	1 900	1 900		% 100,0180	1 900 342,00	0,17
1,6250 % Apple 14/10.11.26 (XS1135337498)	EUR	3 000	3 000		% 99,4700	2 984 100,00	0,26
2,3580 % Aust & Nz Banking Group 25/29.09.2027 (XS3191628794)	EUR	6 000	6 000		% 100,0430	6 002 580,00	0,53
2,4660 % Australia & NZ Banking Grp. 24/21.05.2027 MTN (XS2822525205)	EUR	4 658	4 658		% 100,1900	4 666 850,20	0,41
3,6520 % Australia and NZ Bank Group 23/20.01.2026 MTN (XS2577127884)	EUR	2 600	2 600		% 100,0620	2 601 612,00	0,23
2,5640 % Australia and NZ Bank Group 25/29.10.2027 MTN (XS2986720816)	EUR	2 122	2 122		% 100,2660	2 127 644,52	0,19
0,0000 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 05.08.2026 (XS3146841096)	EUR	7 000	7 000		% 99,7947	6 985 629,00	0,62
2,5050 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 24/07.06.2027 MTN (XS2835902839)	EUR	3 100	3 100		% 100,2640	3 108 184,00	0,28
1,5000 % Banco Santander 16/25.01.26 PF (ESO413900392)	EUR	3 700	3 700		% 99,9580	3 698 446,00	0,33
3,7500 % Banco Santander 23/16.01.2026 MTN (XS2575952424)	EUR	5 000	5 000		% 99,9720	4 998 600,00	0,44
2,5490 % Bank of America 25/10.03.2027 MTN (XS3019213654)	EUR	2 300	2 300		% 100,0470	2 301 081,00	0,20
1,0000 % Bank of Montreal 22/05.04.26 PF (XS2465609191)	EUR	4 000	4 000		% 99,6970	3 987 880,00	0,35
2,4790 % Bank Of Montreal 24/12.04.2027 (XS2798993858)	EUR	1 100	1 100		% 100,1430	1 101 573,00	0,10
0,4500 % Bank of Nova Scotia 22/16.03.26 (XS2457002538)	EUR	3 600	3 600		% 99,6540	3 587 544,00	0,32
2,4180 % Bank Of Nova Scotia 24/26.03.2026 MTN (XS2793212197)	EUR	7 000			% 100,0430	7 003 010,00	0,62
0,0100 % Banque Fédérative Crédit Mut. 21/11.05.26 MTN (FR0014002S57)	EUR	7 000	7 000		% 99,1860	6 943 020,00	0,62
0,7500 % Banque Fédérative Crédit Mut. 19/08.06.26 MTN (FR0013412947)	EUR	3 400	3 400		% 99,3070	3 376 438,00	0,30
2,6690 % Banque Fédérative Crédit Mut. 24/01.03.2027 MTN (FR001400OEP0)	EUR	6 000	6 000		% 100,3530	6 021 180,00	0,53
2,4750 % Banque Fédérative Crédit Mut. 24/12.01.2026 MTN (FR001400N3K1)	EUR	2 500			% 100,0070	2 500 175,00	0,22
2,4120 % Banque Fédérative Crédit Mut.24/12.09.2026 MTN (FR001400SJ03)	EUR	4 900			% 100,0730	4 903 577,00	0,44
0,0000 % Belfius Bank 19/28.08.26 MTN (BE6315719490)	EUR	6 100	6 100		% 98,5050	6 008 805,00	0,53
2,4720 % Belfius Bank 24/17.09.2026 MTN (BE6355573369)	EUR	3 700	1 100		% 99,9900	3 699 630,00	0,33
0,0100 % Berlin21/25.03.26 S.A Cl.533 (DE000A3H2Y32)	EUR	3 900	3 900		% 99,5400	3 882 060,00	0,34
2,4990 % BMW Finance 24/18.11.2026 MTN (XS2939527102)	EUR	3 300			% 100,1360	3 304 488,00	0,29
2,2480 % BMW Finance 24/19.02.2026 MTN (XS2768933603)	EUR	6 000			% 99,9910	5 999 460,00	0,53
2,3560 % BMW Finance 25/15.07.2027 MTN (XS3120975753)	EUR	4 000	4 000		% 100,0140	4 000 560,00	0,36
2,1890 % BMW International Investment 24/05.06.2026 MTN (XS2835763702)	EUR	7 000			% 99,9490	6 996 430,00	0,62
2,4790 % BMW International Investment 24/09.10.2026 MTN (XS2915279140)	EUR	1 300	1 300		% 100,1350	1 301 755,00	0,12
1,6250 % BNP Paribas 16/23.02.26 MTN (XS1369250755)	EUR	3 500	3 500		% 99,8860	3 496 010,00	0,31
2,3350 % BNP Paribas 24/20.03.2026 MTN (FR001400OTTO)	EUR	6 000			% 100,0180	6 001 080,00	0,53
3,6250 % BPCE 23/17.04.2026 MTN (FR001400HAC0) .	EUR	7 000	7 000		% 100,3610	7 025 270,00	0,62
2,4450 % BPCE 24/06.03.2026 MTN (FR001400OGIO) .	EUR	6 000	1 000		% 100,0400	6 002 400,00	0,53
1,1250 % Caixabank 19/27.03.26 MTN (XS1968846532) .	EUR	1 100	1 100		% 99,7130	1 096 843,00	0,10

DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,4180 % Canadian Imperial Bank 24/27.03.2026 (XS2793782611)	EUR	6 000			% 100,0390	6 002 340,00	0,53
2,5720 % Canadian Imperial Bank 25/17.06.2027 MTN (XS3096176659)	EUR	7 000	7 000		% 100,2470	7 017 290,00	0,62
0,3750 % Canadian Imperial Bank of Com. 22/03.10.26 MTN (XS2454011839)	EUR	2 200	2 200		% 99,6730	2 192 806,00	0,19
0,0100 % Canadian Imperial Bank of Commerce 21/07.10.26 PF (XS2393661397)	EUR	4 500	4 500		% 98,3560	4 426 020,00	0,39
2,4910 % Canadian Imperial Bk of Comm. 24/17.07.2026 (XS2864386441)	EUR	7 000			% 100,1070	7 007 490,00	0,62
2,4390 % Caterpillar Financial Services 25/10.06.2027 MTN (XS3090072391)	EUR	3 337	3 337		% 100,1890	3 343 306,93	0,30
2,1250 % Citigroup 14/10.09.26 MTN (XS107727007) ..	EUR	1 700	1 700		% 99,8890	1 698 113,00	0,15
1,0000 % Commerzbank 19/04.03.26 MTN (DE000CZ40NS9)	EUR	500	500		% 99,7700	498 850,00	0,04
0,0100 % Compagnie de Financement Foncier 21/15.07.26 (FR0014004165)	EUR	2 000	2 000		% 98,8510	1 977 020,00	0,18
2,6400 % Cooperat Rabobank 23/03.11.2026 MTN (XS2712747182)	EUR	6 900	1 400		% 100,3440	6 923 736,00	0,61
1,2500 % Coöperatieve Rabobank 16/23.03.26 MTN (XS1382784509)	EUR	1 619	1 619		% 99,7500	1 614 952,50	0,14
3,1250 % Credit Agricole (London Br.) 14/05.02.26 MTN (XS1028421383)	EUR	7 000	7 000		% 100,0670	7 004 690,00	0,62
1,2500 % Credit Agricole (London Br.) 16/14.04.26 MTN (XS1395021089)	EUR	2 300	2 300		% 99,6860	2 292 778,00	0,20
0,5000 % Crédit Agricole Home Loan SFH 18/19.02.26 MTN PF (FR0013310059)	EUR	1 000	1 000		% 99,7870	997 870,00	0,09
0,0100 % Credit Mutuel Arkea 20/28.01.26 MTN (FR00140007B4)	EUR	4 000	4 000		% 99,8210	3 992 840,00	0,35
0,8750 % Crédit Mutuel Home Loan SFH 15/07.04.26 MTN PF (FR0013065117)	EUR	1 000	1 000		% 99,6620	996 620,00	0,09
0,6250 % Crédit Mutuel Home Loan SFH 18/02.02.26 MTN PF (FR0013313020)	EUR	1 500	1 500		% 99,8680	1 498 020,00	0,13
5,5000 % Credit Suisse (London Branch) 23/20.08.2026 MTN (XS2589907653)	EUR	5 000	5 000		% 101,9500	5 097 500,00	0,45
2,3290 % Danske Bank 25/11.11.2027 MTN (XS3226698879)	EUR	4 741	4 741		% 99,9830	4 740 194,03	0,42
0,0100 % Dekabank Deutsche Giro 21/22.07.26 S.A154 (XS2366703259)	EUR	1 800	1 800		% 98,7550	1 777 590,00	0,16
2,6760 % Deutsche Bank 24/15.01.2026 MTN (DE000A3826Q8)	EUR	5 400	1 300		% 100,0140	5 400 756,00	0,48
2,7040 % DZ BANK 23/16.11.2026 MTN IHS (DE000DJ9ABK3)	EUR	8 000	8 000		% 100,2420	8 019 360,00	0,71
2,3200 % DZ BANK 24/05.04.2026 MTN (XS2798096702)	EUR	5 000	5 000	5 000	% 99,9950	4 999 750,00	0,44
0,3750 % DZ HYP 16/31.03.26 R.187 MTN PF (DE000A14KKM9)	EUR	1 800	1 800		% 99,5830	1 792 494,00	0,16
2,5660 % Fed Caisses Desjardins 24/17.01.2026 MTN (XS2742659738)	EUR	6 870	600		% 100,0150	6 871 030,50	0,61
2,4590 % Fed Caisses Desjardins 25/14.01.2027 MTN (XS2972906064)	EUR	5 857	5 857		% 100,1190	5 863 969,83	0,52
2,0000 % Federat. Caisses Desjard Queb 22/31.08.2026 MTN PF (XS2526825463)	EUR	1 100	1 100		% 99,8560	1 098 416,00	0,10
0,0000 % France 25/14.01.2026 S.28W (FR0128983980)	EUR	10 000	10 000		% 99,9320	9 993 200,00	0,89
0,0000 % French Discount T-Bill 25/11.02.2026 S.28W (FR0129132694)	EUR	3 604	3 604		% 99,7720	3 595 386,79	0,32
1,2500 % GlaxoSmithKline Capital 18/21.05.26 MTN (XS1822828122)	EUR	3 000	3 000		% 99,5510	2 986 530,00	0,27
2,8750 % Goldman Sachs Group 14/03.06.26 MTN (XS1074144871)	EUR	8 000	8 000		% 100,2190	8 017 520,00	0,71
0,0000 % Goldman Sachs International Bank 30.04.2026 CD (XS3144110569)	EUR	7 000	7 000		% 99,2886	6 950 202,00	0,62
2,1500 % Hessen 25/10.06.2027 S.2504 LSA (DE000A1RQE42)	EUR	5 000	5 000		% 99,9320	4 996 600,00	0,44
2,4180 % HSBC Continental Europe 24/10.05.2026 (FR001400PZU2)	EUR	5 000			% 100,0620	5 003 100,00	0,44
2,6920 % ING Bank 23/02.10.2026 MTN (XS2697966690)	EUR	7 000	7 000		% 100,3130	7 021 910,00	0,62
1,5000 % JPMorgan Chase & Co. 16/29.10.26 MTN (XS1402921412)	EUR	900	900		% 99,3430	894 087,00	0,08
2,3930 % KBC Ifima 24/04.03.2026 MTN (XS2775174340)	EUR	5 900			% 100,0370	5 902 183,00	0,52
2,1420 % Land Rheinland-Palatinate 25/15.01.2027 MTN (DE000RLP1585)	EUR	6 000	6 000		% 100,0140	6 000 840,00	0,53
2,1570 % Land Rheinland-Pfalz 25/16.09.2027 MTN (DE000RLP1619)	EUR	7 000	7 000		% 99,9650	6 997 550,00	0,62
2,4750 % Landesbk Baden-Württem Stuttgart 24/13.01.2027 MTN (DE000LB4W639)	EUR	6 000	6 000		% 100,1170	6 007 020,00	0,53

DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,2130 % LB Baden-Württemberg 24/04.03.2026 MTN (DE000BHY0GZ4)	EUR	6 000			% 100,0130	6 000 780,00	0,53
2,6880 % LB Hessen-Thüringen 24/23.01.2026 MTN (XS2752465810)	EUR	4 100	4 100		% 100,0260	4 101 066,00	0,36
2,2710 % Linde PLC 25/20.11.2027 MTN (XS3226607409)	EUR	4 100	4 100		% 100,0100	4 100 410,00	0,36
3,2500 % Lloyds Bank 23/02.02.2026 MTN (XS2582348046)	EUR	2 500	2 500		% 100,0870	2 502 175,00	0,22
0,8750 % L'Oreal 22/29.06.26 (FR0014009EJ8)	EUR	2 600	2 600		% 99,2790	2 581 254,00	0,23
2,2480 % L'Oreal 25/11.2027 MTN (FR0014014A20)	EUR	4 500	4 500		% 100,0040	4 500 180,00	0,40
0,0000 % LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton 20/11.02.26 MTN (FR0013482825)	EUR	1 600	1 600		% 99,7070	1 595 312,00	0,14
2,4480 % Mercedes-Benz Int. Finance 25/11.06.2027 MTN (DE000A4ECAU6)	EUR	5 000	5 000		% 100,0530	5 002 650,00	0,44
2,6990 % Morgan Stanley 24/19.03.2027 S. (XS2790333616)	EUR	3 500	3 500		% 100,0910	3 503 185,00	0,31
0,5000 % Münchener Hypothekenbank 19/08.06.26 (DE000MHB61E7)	EUR	5 000	5 000		% 99,0750	4 953 750,00	0,44
2,1510 % Münchener Hypothekenbk. 24/08.04.2026 MTN (DE000MHB4933)	EUR	5 000			% 99,9950	4 999 750,00	0,44
0,7500 % National Australia Bank 19/30.01.26 MTN (XS1942618023)	EUR	3 600	3 600		% 99,8840	3 595 824,00	0,32
2,5050 % National Bank Of Canada 24/06.03.2026 MTN (XS2780858994)	EUR	7 500	1 610		% 100,0580	7 504 350,00	0,67
2,4300 % National Bank of Canada 25/08.11.2027 MTN (XS3225861320)	EUR	4 842	4 842		% 100,0200	4 842 968,40	0,43
2,6050 % National Bank of Canada 25/12.05.2027 MTN (XS3070003267)	EUR	4 000	4 000		% 100,0890	4 003 560,00	0,36
4,5000 % Nationwide Building Society 23/01.11.2026 MTN (XS2710354544)	EUR	4 000	4 000		% 101,7800	4 071 200,00	0,36
2,4780 % Nationwide Building Society 25/09.05.2027 MTN (XS3068753451)	EUR	2 502	2 502		% 100,2200	2 507 504,40	0,22
2,4680 % NatWest Markets 24/25.09.2026 MTN (XS2906229138)	EUR	7 000			% 100,0820	7 005 740,00	0,62
0,1250 % NatWest Markets 21/18.06.26 MTN (XS2355599197)	EUR	3 200	3 200		% 98,9900	3 167 680,00	0,28
3,0050 % NatWest Markets 23/13.01.2026 MTN (XS2576255751)	EUR	6 000			% 100,0080	6 000 480,00	0,53
2,4140 % Natwest Markets 24/06.05.2026 MTN (XS2816091149)	EUR	3 400	3 400		% 100,0050	3 400 170,00	0,30
2,6290 % Natwest Markets 24/09.01.2026 MTN (XS2745115597)	EUR	7 000	3 100		% 99,9940	6 999 580,00	0,62
2,5780 % NatWest Markets 25/14.05.2027 MTN (XS3072253019)	EUR	5 900	5 900		% 100,2420	5 914 278,00	0,53
1,1250 % Nestlé Finance International 20/01.04.26 (XS2148372696)	EUR	1 000	1 000		% 99,6740	996 740,00	0,09
3,1250 % Norddt. Landesbank 23/20.02.2026 MTN (DE000NLB4RJ4)	EUR	789	789		% 100,1120	789 883,68	0,07
2,2470 % Norddt. Landesbank 25/25.11.2027 PF (DE000NLB51Z3)	EUR	5 000	5 000		% 99,6580	4 982 900,00	0,44
0,3750 % Nordea Bank 19/28.05.26 MTN (XS2003499386)	EUR	800	800		% 99,2260	793 808,00	0,07
2,4420 % Nordea Bank 25/17.06.2027 MTN (XS3098009312)	EUR	7 000	7 000		% 100,1000	7 007 000,00	0,62
0,2500 % Nykredit Realkredit 20/13.01.26 (DK0030467105)	EUR	1 500	1 500		% 99,9250	1 498 875,00	0,13
2,7160 % Nykredit Realkredit 24/027.02.2026 MTN (DK0030393319)	EUR	1 500	1 500		% 100,0790	1 501 185,00	0,13
2,4180 % OP Corporate Bank 24/28.03.2027 MTN (XS2794477518)	EUR	900	900		% 100,1240	901 116,00	0,08
2,4480 % OP Corporate Bank 25/19.05.2027 MTN (XS3002812066)	EUR	7 000	7 000		% 100,1230	7 008 610,00	0,62
2,6250 % PepsiCo 14/28.04.26 MTN (XS1061714165)	EUR	2 000	2 000		% 99,9730	1 999 460,00	0,18
2,4400 % Royal Bank of Canada 24/04.11.2026 (XS2931921113)	EUR	7 000	546		% 100,0830	7 005 810,00	0,62
2,3900 % Royal Bank Of Canada 25/04.08.2026 MTN (XS2982074358)	EUR	6 000	6 000		% 100,0060	6 000 360,00	0,53
2,2083 % Royal Bank of Canada 25/09.04.2026 MTN (XS3047436202)	EUR	8 000	8 000		% 99,9970	7 999 760,00	0,71
2,4720 % Royal Bank of Canada 25/24.03.2027 MTN (XS3031467171)	EUR	6 450	6 450		% 100,0980	6 456 321,00	0,57
2,3880 % Sanofi 25/11.03.2027 MTN (FR001400YIH8)	EUR	6 600	6 600		% 100,1120	6 607 392,00	0,59
0,0000 % Santan Consumer Finance 19.01.2026 (XS3103601806)	EUR	7 000	7 000		% 99,8914	6 992 398,00	0,62
0,1250 % Santander Consumer Bank 21/14.04.26 MTN (XS2331216577)	EUR	1 500	1 500		% 99,3570	1 490 355,00	0,13
0,0000 % Santander Consumer Finance 21/23.02.26 MTN (XS2305600723)	EUR	2 000	2 000		% 99,6560	1 993 120,00	0,18

DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,0000 % Santander Consumer Finance 27.02.2026 (XS3221823175)	EUR	5 000	5 000		% 99,6674	4 983 370,00	0,44
2,1850 % Santander Uk 24/12.05.2027 (XS2823117556)	EUR	400	400		% 99,9140	399 656,00	0,04
2,4720 % Santander UK 25/24.03.2027 MTN (XS3032006143)	EUR	6 000	6 000		% 100,2100	6 012 600,00	0,53
0,1250 % SAP 20/18.05.26 MTN (XS2176715584)	EUR	1 500	1 500		% 99,1620	1 487 430,00	0,13
0,1250 % SBAB Bank AB (publ) 21/27.08.26 MTN (XS2346986990)	EUR	700	700		% 98,6170	690 319,00	0,06
0,0100 % Schleswig-Holstein 20/22.10.26 LSA (DE000SHFM774)	EUR	4 000	4 000		% 98,3000	3 932 000,00	0,35
2,3660 % Siemens Financieringsmaat 25/27.05.2027 MTN (XS3078501767)	EUR	5 200	5 200		% 100,1110	5 205 772,00	0,46
0,3750 % Siemens Financieringsmaatschappij 20/05.06.26 MTN (XS2182054887)	EUR	6 200	6 200		% 99,1450	6 146 990,00	0,55
0,3750 % Skandin. Enskilda Banken 19/09.02.26 PF (XS1948598997)	EUR	4 100	4 100		% 99,8100	4 092 210,00	0,36
2,4300 % Skandin. Enskilda Banken 24/03.05.2027 MTN (XS2813108870)	EUR	2 800	2 800		% 100,1620	2 804 536,00	0,25
1,7500 % Skandinaviska Enskilda Banken 22/11.11.26 MTN (XS2478690931)	EUR	3 600	3 600		% 99,5380	3 583 368,00	0,32
0,1250 % Société Générale 20/24.02.26 MTN (FR0013486701)	EUR	2 300	2 300		% 99,6720	2 292 456,00	0,20
4,2500 % Société Générale 23/28.09.2026 (FR001400KZP3)	EUR	1 200	1 200		% 101,3780	1 216 536,00	0,11
2,5040 % Société Générale 24/19.01.2026 MTN (FR001400N9V5)	EUR	7 000			% 100,0000	7 000 000,00	0,62
3,6250 % Societe Generale Sfh 23/31.07.2026 MTN (FR001400JHR9)	EUR	4 000	4 000		% 100,8040	4 032 160,00	0,36
2,4260 % Standard Chartered Bank 24/15.10.2026 MTN (XS2919743927)	EUR	5 000			% 100,0390	5 001 950,00	0,44
2,4760 % Standard Chartered Bank 25/15.01.2027 MTN (XS2978799521)	EUR	4 000	4 000		% 100,0620	4 002 480,00	0,36
3,2500 % Svensk Exportkredit 23/13.04.2026 MTN (XS2610235801)	EUR	3 000	3 000		% 100,2940	3 008 820,00	0,27
0,1250 % Svenska Handelsbanken 21/03.11.26 MTN (XS2404629235)	EUR	2 500	2 500		% 98,2000	2 455 000,00	0,22
3,7500 % Svenska Handelsbanken 23/05.05.2026 MTN (XS2618499177)	EUR	2 400	2 400		% 100,4660	2 411 184,00	0,21
2,5050 % Svenska Handelsbanken 24/08.03.2027 MTN (XS2782828649)	EUR	7 000	7 000		% 100,2420	7 016 940,00	0,62
0,2500 % Swedbank 21/02.11.26 MTN (XS2404027935) ..	EUR	4 503	4 503		% 98,3550	4 428 925,65	0,39
2,4990 % Swedbank 24/30.08.2027 MTN (XS2889371840)	EUR	400	400		% 100,1920	400 768,00	0,04
2,3600 % Swedbank 25/03.12.2027 MTN (XS3245582419)	EUR	6 000	6 000		% 100,0220	6 001 320,00	0,53
2,4150 % The Toronto-Dominion Bank 23/08.09.2026 MTN (XS2676780658)	EUR	7 000	7 000		% 100,1050	7 007 350,00	0,62
2,4010 % Toronto Dominion Bank 24/16.04.2026 MTN (XS2803392021)	EUR	8 000	1 000		% 100,0480	8 003 840,00	0,71
3,2500 % Toronto-Dominion Bank 22/27.04.2026 MTN (XS2549702475)	EUR	2 600	2 600		% 100,3180	2 608 268,00	0,23
2,4140 % Toronto-Dominion Bank 24/16.02.2027 (XS2782117118)	EUR	3 000	3 000		% 100,1390	3 004 170,00	0,27
2,4900 % Toyota Finance Australia 24/02.12.2026 MTN (XS2953611584)	EUR	5 000			% 100,1570	5 007 850,00	0,44
2,4960 % Toyota Motor Fin (Netherland) 24/21.08.2026 MTN (XS2883975976)	EUR	7 189			% 100,1170	7 197 411,13	0,64
0,0100 % UBS 21/31.03.26 MTN (XS2326546434)	EUR	5 400	5 400		% 99,4400	5 369 760,00	0,48
2,3750 % UBS AG (London Branch) 24/12.04.2026 MTN (XS2800795291)	EUR	6 500	3 600		% 100,0220	6 501 430,00	0,58
2,4460 % Ubs Ag London 25/21.11.2027 S.1 (XS3239180071)	EUR	7 000	7 000		% 100,0570	7 003 990,00	0,62
2,2790 % Unilever Capital 25/05.09.2027 MTN (XS3177018457)	EUR	6 000	6 000		% 99,9960	5 999 760,00	0,53
3,7030 % Westpac Banking Corp 23/16.1.2026 MTN (XS2575952853)	EUR	600	600		% 100,0350	600 210,00	0,05
Valeurs non cotées						267 841 187,34	23,78
Titres portant intérêt							
0,0000 % Allianz 30.01.2026 (XS3142901514)	EUR	6 000	6 000		% 99,8313	5 989 878,00	0,53
0,0000 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 09.03.2026 (FR0129403269)	EUR	7 000	7 000		% 99,6080	6 972 560,00	0,62
0,0000 % Bayerische Landesbank 27.02.2026 (DE000OBYL0M26)	EUR	7 000	7 000		% 99,6715	6 977 005,00	0,62

DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/entrées pendant la période sous revue	Ventes/sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,0000 % Belfius Bank 31.10.2025 CD (BE6369131147)	EUR	7 000	7 000		% 99,2898	6 950 286,00	0,62
0,0000 % Commerzbank 06.02.2026 (DE000CZ453W3)	EUR	8 000	8 000		% 99,7909	7 983 272,00	0,71
0,0000 % Danske Bank 11.03.2026 (XS3025936801)	EUR	7 000	7 000		% 99,6004	6 972 028,00	0,62
0,0000 % Danske Bank 16.02.2026 (XS3077195256)	EUR	8 000	8 000		% 99,7336	7 978 688,00	0,71
0,0000 % Deutsche Bank (London Br.) 08.06.2026 (XS3178718303)	EUR	7 000	7 000		% 99,0596	6 934 172,00	0,62
0,0000 % Deutsche Bank (London Br.) 16.03.2026 (XS3099958566)	EUR	7 000	7 000		% 99,5676	6 969 732,00	0,62
0,0000 % Deutsche Bank (London Br.) 25.02.2026 (XS3168720426)	EUR	5 000	5 000		% 99,6810	4 984 050,00	0,44
0,0000 % DNB Bank 14.05.2026 (XS3154080918)	EUR	8 000	8 000		% 99,2180	7 937 440,00	0,70
0,0000 % DZ Bank 09.03.2026 (XS3178718055)	EUR	7 000	7 000		% 99,6241	6 973 687,00	0,62
0,0000 % Erste Bank Oest Sparkassen 18.02.2026 (XS3158050404)	EUR	7 000	7 000		% 99,7228	6 980 596,00	0,62
0,0000 % France 25/21.01.2026 S.14W(FR0129287225)	EUR	10 000	10 000		% 99,8940	9 989 400,00	0,89
0,0000 % Gecina 07.04.2026 (FR0129487981)	EUR	7 000	7 000		% 99,4372	6 960 604,00	0,62
0,0000 % Gecina 09.02.2026 (FR0129403368)	EUR	5 000	5 000		% 99,8286	4 991 432,50	0,44
0,0000 % HSBC Continental Europe 16.03.2026 (FR0129405793)	EUR	4 000	4 000		% 99,5977	3 983 907,68	0,35
0,0000 % ING Bank 16.03.2026 (XS3099813597)	EUR	7 000	7 000		% 99,5653	6 969 571,00	0,62
0,0000 % ING Bank 27.04.2026 (XS3220647054)	EUR	8 000	8 000		% 99,3094	7 944 752,00	0,71
0,0000 % KBC Bank 19.03.2026 CD (BE6368023709)	EUR	8 000	8 000		% 99,5419	7 963 352,00	0,71
0,0000 % KBC Bank 28.01.2026 CD (BE6367381108)	EUR	8 000	8 000		% 99,8374	7 986 992,00	0,71
0,0000 % KBC Bank 31.03.2026 CD (BE6370097105)	EUR	7 000	7 000		% 99,4697	6 962 879,00	0,62
0,0000 % Landesbank Baden-Württemberg 27.02.2026 (XS3172205968)	EUR	7 000	7 000		% 99,6957	6 978 701,03	0,62
0,0000 % Landesbank Hessen-Thüringen Giroz. 13.01.2026 (XS3099012828)	EUR	7 000	7 000		% 99,9302	6 995 114,00	0,62
2,2290 % Macquarie Bank 25/09.10.2026 MTN (XS3181962732)	EUR	7 000	7 000		% 99,9330	6 995 310,00	0,62
0,0000 % Mizuho Bank (London Branch) 06.02.2026 CD (XS3227267914)	EUR	7 000	7 000		% 99,7809	6 984 663,00	0,62
0,0000 % Mizuho Bank (London Branch) 27.02.2026 CD (XS3244732205)	EUR	8 000	8 000		% 99,6547	7 972 376,00	0,71
0,0000 % Münchener Hypothekenbank 07.05.2026 (DE000MHB2C24)	EUR	8 000	8 000		% 99,2902	7 943 216,00	0,71
0,0000 % NatWest Markets 03.06.2026 (XS3090962401)	EUR	6 000	6 000		% 99,1078	5 946 468,00	0,53
0,0000 % Nordea Bank 10.08.2026 (XS3229103554)	EUR	7 000	7 000		% 98,6577	6 906 039,00	0,61
0,0000 % Nordea Bank 12.03.2026 (XS3183131211)	EUR	7 000	7 000		% 99,5926	6 971 482,00	0,62
0,0000 % Nykredit Bank 13.01.2026 (XS3099002357)	EUR	7 000	7 000		% 99,9275	6 994 925,00	0,62
0,0000 % Nykredit Bank 25.03.2026 (XS3194150259)	EUR	5 000	5 000		% 99,5135	4 975 675,00	0,44
0,0000 % OP Corporate Bank 09.02.2026 (XS3114032652)	EUR	4 000	4 000		% 99,7673	3 990 692,00	0,35
0,0000 % Skandinaviska Enskilda Banken 14.04.2026 (XS3055714235)	EUR	6 000	6 000		% 99,4013	5 964 078,00	0,53
0,0000 % Sumitomo Mitsui Banking (Brux. Br.) 29.01.2026 (BE6366259529)	EUR	7 000	7 000		% 99,8379	6 988 653,00	0,62
0,0000 % Swedbank 02.03.2026 (XS3158164759)	EUR	7 000	7 000		% 99,6581	6 976 067,00	0,62
0,0000 % Swedbank 29.06.2026 (XS3221825972)	EUR	7 000	7 000		% 98,9319	6 925 233,00	0,61
0,0000 % Veolia Environnement 09.03.2026 (FR0129403582)	EUR	7 000	7 000		% 99,6602	6 976 211,13	0,62
Total du portefeuille-titres						928 079 171,30	82,39
Avoirs bancaires						191 010 856,28	16,96
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	156 652 703,54			% 100	156 652 703,54	13,91
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE	EUR	110 443,02			% 100	110 443,02	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE							
Franc suisse	CHF	58 860,34			% 100	63 406,59	0,01
Livre sterling	GBP	74 914,08			% 100	86 019,15	0,01
Dollar américain	USD	27 404,08			% 100	23 283,98	0,00
Dépôt à terme							
Avoirs en euro (NatWest Markets N.V., Amsterdam)	EUR	34 075 000,00			% 100	34 075 000,00	3,03
Autres éléments d'actif						3 181 322,67	0,28
Intérêts à recevoir	EUR	3 181 322,67			% 100	3 181 322,67	0,28
À recevoir au titre d'opérations sur parts						4 338 170,61	0,39

DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/entrées pendant la période sous revue	Ventes/sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Total des éléments d'actif¹⁾						1 126 609 520,86	100,02
Autres engagements						-218 963,89	-0,02
Engagements découlant des coûts	EUR	-218 963,89		%	100	-218 963,89	-0,02
Engagements découlant d'opérations sur parts						-56 045,43	0,00
Actif du fonds						1 126 334 511,54	100,00

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe LC	EUR	142,88
Classe TFC	EUR	106,90
Nombre de parts en circulation		
Classe LC	Unité	7 606 917,042
Classe TFC	Unité	369 089,574

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les informations suivantes sur la gestion des risques (autres informations) n'ont pas été révisées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Limite maximale d'exposition au risque potentiel (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,029
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,048
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,039

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique VaR basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)				
au 30 décembre 2025				
Franc suisse	CHF	0,928300	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,870900	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176950	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

La société de gestion détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par la société de gestion sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus du fonds, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

1) Ne contient aucune position négative.

DWS Vorsorge Geldmarkt

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus

1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	21 346 773,97
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	5 457 658,32
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-186,63
4. Autres revenus	EUR	444,71
Total des revenus	EUR	26 804 690,37

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement et dépenses similaires	EUR	-892,67
2. Commission de gestion	EUR	-2 205 219,36
dont : Frais forfaitaires	EUR	-2 205 219,36
3. Autres dépenses	EUR	-116 224,80
dont : Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-61,80
Taxe d'abonnement	EUR	-116 163,00
Total des dépenses	EUR	-2 322 336,83

III. Revenus ordinaires, nets

EUR 24 482 353,54

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	1 049 629,52
2. Moins-values réalisées	EUR	-183 525,63

Résultat des opérations de vente

EUR 866 103,89

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice

EUR 25 348 457,43

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-146 305,99
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-569 373,33

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice

EUR -715 679,32

VII. Résultat de l'exercice

EUR 24 632 778,11

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

Total des frais sur encours / Frais de transaction

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le ratio du total des frais sur encours (TFE) des classes de parts s'élevait à :

classe LC 0,21 % par an, classe TFC 0,16 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe de parts considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 euro.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	1 006 183 429,88
1. Encaissement (net)	EUR	95 260 701,76
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	809 228 804,00
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-713 968 102,24
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	257 601,79
3. Résultat de l'exercice	EUR	24 632 778,11
dont : Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-146 305,99
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-569 373,33
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	1 126 334 511,54

Composition des plus-values/moins-values

Plus-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	1.049.629,52
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	1 048 739,09
Opérations de change (à terme)	EUR	890,43
Moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	-183 525,63
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-176 295,76
Opérations de change (à terme)	EUR	-7 229,87
Variation nette des plus-values/des moins-values non réalisées	EUR	-715 679,32
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-715 679,32

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2025	EUR	1 126 334 511,54
2024	EUR	1 006 183 429,88
2023	EUR	924 983 803,01

Valeur liquidative en fin d'exercice		
2025	Classe LC	EUR 142,88
	Classe TFC	EUR 106,90
2024	Classe LC	EUR 139,75
	Classe TFC	EUR 104,50
2023	Classe LC	EUR 134,70
	Classe TFC	EUR 100,68

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,19 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 18 589 871,00 euros.

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél. : +352 22 51 51 1
Fax : +352 22 51 71
E-mail : info@kpmg.lu
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des porteurs de parts de
DWS Vorsorge Geldmarkt
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg**

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds DWS Vorsorge Geldmarkt (le « fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2025, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives comprenant une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du fonds au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au directoire de la société de gestion. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du directoire de la société de gestion dans la clôture des comptes

Le directoire de la société de gestion est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement et la présentation des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le directoire de la société de gestion est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds en matière de poursuite de ses activités et, si cela est pertinent, de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuation comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le directoire de la société de gestion, des estimations comptables faites, et des informations explicatives sincères.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuité des activités comme base de reddition des comptes par le directoire de la société de gestion ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent conduire à ce que le fonds ne puisse plus poursuivre ses activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations explicatives, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 15 avril 2026

KPMG Audit S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

Jan Jansen

Autres informations – non couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel

Informations complémentaires

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2025, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2025

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2025 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2026 au titre de l'exercice 2025, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2025, la direction a fixé à 100,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2025¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	116
Rémunération globale ²⁾	EUR 18 151 675
Rémunération fixe	EUR 14 627 423
Rémunération variable	EUR 3 524 252
dont : intéressement différé	EUR 0
Rémunération globale de la direction générale ³⁾	EUR 1 658 571
Rémunération globale des autres preneurs de risques ⁴⁾	EUR 0
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR 2 587 454

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

³⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le membre du directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors des membres du directoire.

⁴⁾ Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2025, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2025

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2025 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2026 au titre de l'exercice 2025, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2025, la direction a fixé à 100,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2025¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	422
Rémunération globale	EUR 95 185 668
Rémunération fixe	EUR 52 593 104
Rémunération variable	EUR 42 592 564
dont : intéressement différé	EUR 0
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	EUR 4 439 634
Rémunération globale des autres preneurs de risques	EUR 12 892 273
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR 2 570 298

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

DWS Vorsorge Geldmarkt

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

**Société de gestion,
administration centrale,
agent de transfert, agent
de registre et distributeur
principal**

DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
Fonds propres au 31 décembre 2025 :
399,8 millions d'euros avant affectation
du bénéfice

Conseil de surveillance

Manfred Bauer
Président
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Dr. Matthias Liermann
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Holger Naumann
DB Management Support GmbH,
Frankfurt/Main

Corinna Orbach
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt/Main

Frank Rückbrodt (jusqu'au 31 janvier 2025)
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,
Luxembourg

Directoire

Nathalie Bausch
Présidente
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Leif Bjurström
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Michael Mohr
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
Filiale du Luxembourg
49, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Gérant de portefeuille

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstraße 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

**Organisme distributeur, agent
payeur et bureau d'information***

LUXEMBOURG
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

* Concernant les autres distributeurs et agents
payeurs, se reporter au prospectus de vente.

Situation au : 6 mars 2026

DWS Investment S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
Tél. : +352 4 21 01-1
Fax : +352 4 21 01-9 00